

D 2025-007

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq le 4 février à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 31 janvier 2025.

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absents excusés : Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Odile CHALAMEL, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Nombre de membres en exercice : 9 | Ne prend pas part au vote : 0 |
| Nombre de membres présents : 6 | Votes pour : 8 |
| Nombre de suffrage exprimés : 8 | Votes contre : 0 |
| | Abstentions : 0 |

OBJET : Bilan 2024 et validation des prix de vente.

Pour l'année 2024 le volume de vente annuelle avait été estimé à 560 000 litres. Le volume réellement distribué a été de 555 359,59 litres.

Pour l'année 2024, les pertes dues à l'évaporation et à la dilatation se sont élevées à 0,02 %, soit 143,52 € TTC.

Pour fixer le prochain tarif de vente du carburant, il a été nécessaire de calculer les coûts pour 2025. Les frais généraux s'élèveraient à 36 111,37 € TTC et les frais d'amortissement à 9 704,00 € TTC.

Le conseil municipal prévoit pour l'année 2025 une vente de 550 000 litres. Les frais représenteront alors 0,0833 € TTC par litre.

Le conseil municipal décide que le carburant distribué par la station-service communale sera vendu au prix coûtant, soit le prix d'achat, augmenté de 0,0833 € TTC par litre qui correspondent aux frais de fonctionnement de la station-service.

Ce tarif entre en vigueur ce jour et restera en application jusqu'à la prochaine décision du conseil municipal.

A noter qu'au cours des dernières années, la consommation de gasoil a diminué, passant de 78 % en 2015 à 58 % en 2024 tandis que celle de l'essence a augmenté, reflétant l'évolution des politiques environnementales et le développement des motorisations essence et hybrides.

Compte tenu de cette tendance, il sera probablement nécessaire, dans un futur plus ou moins proche, de prévoir des travaux pour redimensionner les cuves existantes afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs.



Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Nombre de membres en exercice : 9 | Ne prend pas part au vote : 0 |
| Nombre de membres présents : 8 | Votes pour : 8 |
| Nombre de suffrages exprimés : 8 | Votes contre : 0 |
| | Absentions : 0 |

OBJET : Bilan 2024 et validation des prix de vente.

Pour l'année 2024 le volume de vente annuelle avait été estimé à 500 000 litres. Le volume réellement distribué a été de 650 350 litres.

Pour l'année 2024, les pertes dues à l'évaporation et à la dilution se sont élevées à 0,02 %, soit 143,52 € TTC.

Pour fixer le prochain fait de vente du carburant, il a été nécessaire de calculer les coûts pour 2025. Les frais généraux s'élevaient à 36 111,37 € TTC et les frais d'amortissement à 9 704,00 € TTC.

Le conseil municipal prévoit pour l'année 2025 une vente de 550 000 litres. Les frais représentatifs alors 0,0833 € TTC par litre.

Le conseil municipal décide que le carburant distribué par la station-service communale sera vendu au prix coûtant, soit le prix d'achat augmenté de 0,0833 € TTC par litre qui correspondent aux frais de fonctionnement de la station-service.

Ce fait entre en vigueur ce jour et restera en application jusqu'à la prochaine décision du conseil municipal.

A noter qu'au cours des dernières années, la consommation de gasoil a diminué, passant de 78 % en 2015 à 55 % en 2024 tandis que celle de l'essence a augmenté, reflétant l'évolution des politiques environnementales et le développement des motorisations essence et hybrides.

Compte tenu de cette tendance, il sera probablement nécessaire, dans un futur plus ou moins proche, de prévoir des travaux pour moderniser les cuves existantes afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs.